

VISITE DE QUARTIER

UNE JOURNÉE DANS VOTRE QUARTIER



QUARTIER BORDS DE L'YERRES Samedi 17 mars

Flux et vitesses de circulation

Lors de la rencontre des riverains de la **rue des Ombrages**, ceux-ci ont fait part à monsieur le Maire des vitesses de circulation importante dans la rue. Ce phénomène, déjà ancien, aurait été accentué par **l'installation du feu à l'angle des rues Talma et Portalis**.

Afin de quantifier ces flux et ces vitesses, monsieur le Maire a demandé aux Services de la Ville de faire procéder à des comptages. En parallèle, ils procéderont à des études afin de proposer des aménagements susceptibles de réduire la vitesse d'une part et de proposer des places de station-

nement supplémentaires si la largeur de la chaussée le permet.

Une problématique similaire a été signalée au niveau de la rue Tronchard et l'ensemble des rues qui y sont rattachées (Carrouges, Cerfs, Pressoir et Bosserons). Là encore, des comptages seront prochainement réalisés, et un retour fait aux riverains avant l'été.



Non respect de la signalisation

Qu'il s'agisse du « stop » situé **au bas de la rue des Cerfs** ou de celui situé **avenue des Ombrages**, avant la rue Foy, ces deux arrêts sont régulièrement franchis sans que l'arrêt ne soit marqué. A cet effet, la Police Municipale effectuera prochainement des **opérations de contrôle** visant à sensibiliser puis verbaliser les automobilistes. Cette infraction routière est sanctionnée par une amende de 135€ et le retrait de 4 points sur le permis de conduire.




Bruno Gallier

*Maire de Brunoy
Vice président de
la Communauté
d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine*



Sandrine Lamiré

*Adjointe au maire chargée
des quartiers centre et bords
de l'Yerres et des relais jeunes
Conseillère régionale Île-de-France*

Renseignement Service Quartier, 01 69 39 89 14
rendez-vous sur www.brunoy.fr et rejoignez-nous sur 
Facebook : **Brunoy Officiel** et application mobile « Brunoy »



Tri sélectif

Alors que les Brunoyens sont de plus en plus respectueux du tri sélectif, nombreux sont ceux qui ne peuvent se satisfaire d'une collecte des déchets recyclables tous les 15 jours. Aussi, afin de palier à la fréquence des collectes, le SIVOM propose désormais de changer le bac jaune au profit d'un bac d'une contenance supérieure. Cette opération, gratuite, nécessite de remplir le formulaire présent sur le site du SIVOM : http://contact.sivom.com/?-page_id=33



Propreté des Bords de l'Yerres

Si de nombreux déchets sont régulièrement ramassés par les services de la propreté urbaine ou par celles du Sivom sur l'ensemble de la ville, nombre d'entre eux finissent inexorablement sur les berges de l'Yerres ou dans la rivière et doivent alors être ramassés, dans des conditions de travail difficile, par les services de la ville ou par le Syage.

Aussi, et afin d'aider les services de la Ville à les relever et à les traiter le plus efficacement possible, Monsieur le Maire souhaite associer les différents conseils de quartier à une réflexion qui permettra d'imaginer de nouvelles mesures pour lutter plus efficacement contre ces nuisances.

68 €

D'AMENDES SI...



JE JETTE MON MÉGOT DE CIGARETTE PAR TERRE



JE SUIS À L'ORIGINE DE DÉPÔT SALVAGE*

*1500 € si véhicule



JE NE RAMASSE PAS LES DÉJECTIONS CANINES DE MON CHIEN

Pour autant, chaque Brunoyen peut être acteur de cette lutte quotidienne qui en ramassant un déchet isolé, qui en notifiant les services techniques, via le [formulaire disponible sur le site internet de la ville](#) (Formulaires en ligne / Signalement d'incident sur voie publique) de la présence de déchets, de tags, d'une problématique de végétation débordante ou de dysfonctionnement d'un équipement public (éclairage par exemple).



Début de la visite de quartier : centre commercial Talma



Faites du co-voiturage

À partir du 3 avril, une opération « faites du co-voiturage » est organisée les jours de grève annoncés par la SNCF. Départ entre 7h et 9h : place de la Pyramide (avenue de Melun) et base de loisirs Reigate and Banstead (av. Pierre Prost).

| Pour tout renseignement www.vyvs.fr et www.brunoy.fr